

COUTRAS / COLLÈGE

Partenariat SNCF-MATH.en.JEANS

La saison de l'Isle



au A. Boireau V. Di Corrado.

hommes, pas de qualification sur les poules finales, les équipes féminines n°1 et 3 s'inclinent en finale. Olivier Arnaud continuait à annoncer les résultats lors des championnats de Guyenne. Les quatre équipes masculines se maintiennent dans leurs séries respectives. L'exploit a été réalisé par l'équipe première féminine qui remporte le Championnat de Guyenne et se classe en série « Pré Nationale ». L'équipe 2 se maintient en Série 1 tout comme l'équipe 3 en 3^e série, la quatrième équipe accède également à la 3^e Série. Le rapport de trésorerie démontre une gestion sérieuse. Alain Boireau félicite l'ensemble des membres du club en particulier les filles pour leur titre de Championne de Guyenne. Le tournoi d'hiver se déroulera sur les terrains de Saint-Denis du 13 au 17 février 2018, celui des hommes du 10 au 27 mars, toujours à Saint-Denis, le tournoi d'été du 16 au 18 septembre à Coutras. En raison de l'alternance, le lieu des rencontres sera inversé en 2019. La prochaine assemblée générale sera élective, d'ores et déjà, les dirigeants sollicitent les parents des élèves à intégrer les instances décisionnelles du club.

■ A. D.



Séminaire des élèves des deux collèges.

« Ne subissez plus les maths-vivez les » proclame Guillaume Barrière. Sur une base de volontariat des élèves, ce jeune professeur dynamique fait découvrir les mathématiques sous une autre forme avec l'association « MATH.en.JEANS » (Méthode d'Apprentissage des Théories en Jumelant des Établissements pour une Approche Nouvelle du Savoir). Guillaume Barrière connaît particulièrement cette méthode qu'il a découverte en 2nd et qui lui a donné la vocation d'être professeur de maths. Mise en place au collège depuis 3 ans, avec 12 élèves la première année, ils étaient 16 (9 filles et 7 garçons) en 2016 essentiellement des 3^e. Cette année, ce sont essentiellement des élèves de 6^e et 5^e qui ont opté pour résoudre, tous les mardis de 13h à 14 heures, des sujets aussi divers que la géométrie, le calcul ou le logiciel. Ces sujets sont fournis par des chercheurs en maths. Tous les enseignants de cette spécialité sont invités et participent progressivement. L'association MATH.en.JEANS a signé une convention de partenariat avec l'Éducation Nationale. Pour ce jumelage d'apprentissage, le collège de Coutras s'est associé avec celui de Branne. Ainsi les élèves des deux collèges se retrouvent 3 fois dans l'année pour comparer leurs recherches. Aviva Szpirglas, professeur à l'Université de Poitiers et membre de l'association, sou-



Signature de la convention.

ligne que cette méthode est une spécificité: « Elle donne la passion des mathématiques, le goût de la recherche. Le résultat immédiat n'est pas une obligation, il n'y a pas de pression de réussite. Les encadrants sont là pour donner toute l'aide matérielle dont ont besoin les élèves, en aucun cas, ils ne les aident, les enfants trouvent ou ne trouvent pas la solution au problème. C'est un travail collectif » précise-t-elle. Chaque année, les élèves, de toute la France, se retrouvent en congrès au sein d'une université. « Le but final est de faire rentrer collégiens ou lycéens dans les universités » poursuit-elle. Partenariat avec la Fondation SNCF Créée en 1995, la Fondation SNCF intervient dans trois domaines: l'éducation, la culture et la soli-

darité. Pour la Fondation, l'éducation est le socle de l'individu. Elle donne à chacun les moyens de savoir, de comprendre et de construire son avenir. La Fondation aide les personnes fragilisées dans leur parcours éducatif à acquérir les connaissances nécessaires pour prendre leur place dans la société, en intervenant le plus souvent possible dans des territoires ruraux. La convention de partenariat entre la Fondation SNCF représentée par Thierry Merlaud et l'Association MATH.en.JEANS représentée par Aviva Szpirglas s'est déroulée au Collège de Coutras lors d'un séminaire d'échange entre les collégiens de Coutras et de Branne. Ce partenariat est conclu pour une durée de deux ans.

■ Alain Delapierre